

RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE

L'U2P à l'offensive pour les petites entreprises

Les 4 vice-présidents de l'U2P et son président Michel Picon, ont rencontré le Premier ministre afin d'évoquer la situation spécifique des petites entreprises en cette rentrée marquée par un environnement économique, budgétaire et social inquiétant.

La santé des petites entreprises est particulièrement préoccupante et se traduit par une forte progression du nombre de défaillances qui résultent notamment des suites de la crise de l'énergie et de la progression de l'inflation, deux évolutions qui rognent les marges des entreprises.

Dans ce contexte, toute contrainte supplémentaire peut amener l'entreprise à mettre la clé sous la porte.

Ainsi, l'U2P considère que la mise en place de la facturation électronique nécessite un accompagnement soutenu et bienveillant de la part des services de l'Etat au cours des prochains mois, si besoin en adaptant le dispositif.

L'U2P partage l'impérieuse nécessité pour le pays d'adopter un budget pour 2027 et de ne pas retomber dans un feuilleton sans fin où l'incapacité à dégager une majorité parlementaire nourrit l'inquiétude des chefs d'entreprise et engendre une stagnation de la consommation.

La volonté du Premier ministre de ne pas accroître la fiscalité des entreprises par rapport à 2025 notamment pour les plus petites d'entre elles répond aux attentes de l'U2P. Cette priorité budgétaire devra donc faire place à une baisse des dépenses publiques et sociales afin de ne pas alourdir davantage les déficits publics et l'endettement de la France.

L'U2P se félicite que ses alertes visant à maintenir les aides à l'apprentissage aient été entendues. Les irritants restent néanmoins nombreux et les règles du cumul emploi-retraite ou l'obligation faite aux conjoints collaborateurs de devenir salariés ou associés font partie des sujets sur lesquels l'U2P a fait des propositions au gouvernement.

Enfin, la délégation de l'U2P a clairement rappelé au Premier ministre l'injustice que représentent les règles de la représentativité patronale et a demandé que les pouvoirs publics engagent un travail d'amélioration de ces règles afin de les rendre plus équitables.

L'U2P attend que l'écoute constructive du gouvernement se transforme dans les mois qui viennent en décisions bénéfiques pour le tissu des petites entreprises.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 26.09.14

Paris, 2 septembre 2026

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).